



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Asie

Question écrite n° 88400

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les suites qui seront données aux préconisations formulées dans le rapport d'information enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale le 4 février 2015 et relatif aux émergents d'Asie du Sud-Est. Il lui demande s'il compte appliquer la préconisation n° 19.

Texte de la réponse

Plusieurs établissements français délocalisés existent en Asie, à l'instar des instituts franco-chinois en Chine. En Asie du Sud-Est, trois projets phares sont à souligner au Vietnam : - le Centre franco-vietnamien de formation à la gestion (CFVG) a formé, depuis son lancement en 1992, près de 2000 jeunes professionnels ; - le Programme de formation d'ingénieurs d'excellence au Vietnam (PFIEV), créé en 1997, a quant à lui délivré à plus de 3500 étudiants un des premiers titres d'ingénieur à être reconnu à l'étranger par la Commission française des titres d'ingénieur. - l'Université des sciences et des technologies de Hanoi (USTH) fournira les cadres nécessaires au développement du Vietnam dans des domaines technologiques de pointe. Elle accueillera, à terme, 8000 étudiants et proposera, au minimum, un cycle complet de licence et 6 masters spécialisés, ainsi que des laboratoires de recherche conjoints. Tous ces établissements développent une stratégie d'ouverture aux étudiants internationaux.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88400

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 septembre 2015](#), page 6924

Réponse publiée au JO le : [17 novembre 2015](#), page 8309